

PyeongChang, le 7 février 2018



Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 prennent date

La date des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 a été avancée d'une semaine pour leur offrir une meilleure exposition et faciliter leur organisation.

La Commission exécutive du Comité International Olympique, qui s'est réunie dans le cadre de la session organisée en amont des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang, a validé le changement de dates des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques de Paris en 2024 se tiendront du 26 juillet au 11 août.

Les Jeux Paralympiques de Paris en 2024 seront organisés du 28 août au 8 septembre.

Les épreuves Olympiques et Paralympiques des Jeux de Paris 2024 se dérouleront donc une semaine plus tôt que le calendrier initialement envisagé.

Ce changement de programmation, qui deviendra officiel après l'approbation des Fédérations Internationales, répond à une volonté commune du Comité International Olympique (CIO), du Comité International Paralympique (IPC) et de Paris 2024 de faciliter l'organisation des épreuves et d'offrir une meilleure exposition aux Jeux Paralympiques, dont la première moitié des épreuves se déroulera pendant les vacances scolaires estivales.

Lors de la visite de la Commission d'Évaluation en mai 2017, le CIO et l'IPC avaient émis quelques réserves sur les dates initialement proposées, notamment sur la semaine du 8 au 15 septembre, la deuxième des Jeux Paralympiques.

En collaboration avec les acteurs publics, les membres fondateurs et les services de l'Etat, Paris 2024 a donc mené une étude préliminaire sur un changement de dates des Jeux de Paris, en abordant toutes les dimensions (transport, sécurité, expérience spectateurs, etc.).

L'étude qui préconisait d'avancer le calendrier d'une semaine a donc reçu un retour favorable de l'IPC et du CIO qui l'a officialisé lors de la réunion de sa Commission exécutive à PyeongChang.

Contact Paris 2024 :

- Raphaël LECLERC – +33 6 73 16 88 06 – rleclerc@paris2024.org
- Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – cproust@paris2024.org

Le COJO Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 (COJO) a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent près de 15 000 athlètes (10 500 Olympiques, 4 350 Paralympiques) provenant de 206 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, le COJO Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.
